



## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 11 juin 2024

### PROCLAMATION – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Le conseil proclame, à l’instar de l’Assemblée nationale du Québec, le 24 juin « Fête nationale du Québec » et invite les Julievillois.es à souligner leur fierté en prenant part aux célébrations qui se tiendront le 23 juin prochain.

### ADOPTION - PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL - 14 MAI 2024

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 mai 2024.

### APPUI - CANDIDATURE DANS LA CATÉGORIE « AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME » - PRIX DU MÉRITE MUNICIPAL

Le conseil appuie le dépôt de la candidature de la Ville de Sainte-Julie aux prix du Mérite municipal, dans la catégorie « Aménagement du territoire et urbanisme », pour le projet intitulé « Le parc des Étangs-Antoine-Charlebois affiche ses nouvelles couleurs ».

### AUTORISATION PRÉALABLE - DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil autorise les dépenses des membres du conseil municipal pour leur participation à l’activité suivante :

Activité	Date et lieu	Coût/personne	Nombre de membres	Total
Souper de fin d’année de la Société de généalogie de La Jemmerais	13 juin 2024 Rôtisserie Scores de Sainte-Julie	55 \$	3	165 \$

### AUTORISATION - TRAVAUX DE MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION - HYDRO-QUÉBEC - DOMAINE DES HAUTS-BOIS - ABROGATION DE LA RÉOLUTION 24-144

Le conseil autorise les travaux de dégagement de la végétation nécessaires autour des conducteurs sur la ligne SBE 236 sur les immeubles dont la Ville est propriétaire et qu’à cet effet, les mesures d’atténuation environnementales soient appliquées lors des interventions, notamment une largeur réduite de déboisement, une période de réalisation sur sol gelé, une

approche sélective, de même que de permettre l'entretien cyclique de ce dégagement en respect des normes internes d'Hydro-Québec.

**APPROBATION - RÈGLEMENT 54 POUR PAYER LE COÛT D'ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE FAIT SUR MESURE AVEC GRUE DE LEVAGE POUR DESSERVIR LES VILLES DE VARENNES, SAINTE-JULIE ET SAINT-AMABLE POUR UN MONTANT DE 560 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 560 000 \$ - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE VARENNES, SAINTE-JULIE, SAINT-AMABLE**

Le conseil approuve le Règlement 54 pour payer le coût d'achat d'un camion de service fait sur mesure avec grue de levage pour desservir les villes de Varennes, Sainte-Julie et Saint-Amable pour un montant de 560 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 560 000 \$ de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable.

**POSITION - HAUSSE DES COÛTS DE LA TAXE SUR L'IMMATRICULATION DES VÉHICULES DE PROMENADE - COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

Le conseil exprime son désaccord envers la décision du conseil d'administration de la CMM de hausser dès maintenant la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade à 150 \$, faute d'avoir exploré l'ensemble des options avec les gouvernements supérieurs et d'avoir convenu d'un cadre financier.

**NOMINATIONS ET EMBAUCHES**

Le conseil nomme Charles Mayer au poste de mécanicien au Service des infrastructures et gestion des actifs à compter du 10 juin 2024.

Le conseil nomme Marie-Maude Legros-Lemieux au poste de conceptrice graphique au Service des communications et relations avec les citoyens à compter du 3 mai 2024.

**APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER**

Le conseil ratifie les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 10 mai 2024 au 6 juin 2024.

**ATTRIBUTION - ACQUISITION D'ORDINATEURS PORTABLES ET DE STATIONS D'ARRIMAGE**

Le conseil attribue le contrat d'achat d'ordinateurs portables et de stations d'arrimage à la compagnie Solutions IT2GO inc. pour une somme de 31 534,19 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément à l'offre de prix de cette entreprise en date du 17 mai 2024.

**ADOPTION - POLITIQUE D'UTILISATION DES CARTES DE CRÉDIT**

Le conseil adopte la politique d'utilisation des cartes de crédit de la Ville de Sainte-Julie.

**ADJUDICATION - ACHAT ET LIVRAISON D'UN CAMION 100 % ÉLECTRIQUE CHÂSSIS-CABINE NEUF - PROJET SA-24-33**

Le conseil adjuge le contrat concernant l'achat et la livraison d'un camion 100 % électrique châssis-cabine neuf, soit l'entreprise Camions Excellence Peterbilt inc. pour un montant de 552 506,61 \$, toutes taxes comprises.

**AUTORISATION - ENFOUISSEMENT DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE - VIDÉOTRON LTÉE - PROJET R-1233**

Le conseil autorise le Service des finances à payer la facture de Vidéotron ltée au montant de 299 327,57 \$, toutes taxes comprises.

**APPROBATION - LISTE DES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

Le conseil approuve les demandes suivantes, relatives à des plans d'implantation et d'intégration architecturale :

- 99, boulevard des Hauts-Bois, local 5 (Club voyage Ste-Julie)
- 408 et 410, rue Geoffrion (Boucle L)
- 1723, rue Savaria
- 2121, rue Nobel (Bousquet)
- 1615, chemin du Fer-à-Cheval (MONDOU)
- 2005, rue Savaria
- 1901, rue Raymond-Blais (PETRO-CANADA)
- 568, rue Charlebois
- 716, rue Lionel-Groulx
- 1040, boulevard N.-P.-Lapierre
- 725, montée Sainte-Julie (Piscine Noblesse)
- 1487, chemin de la Belle-Rivière

**REFUS - PIIA - PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – 49, 53, 57 ET 61, RUE DU LISERON (SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ JARDIN DES HAUTS-BOIS II) - ZONE H-174**

Le conseil refuse la demande d'approbation des modifications apportées aux plans-concept d'aménagement paysager de la copropriété située aux 49, 53, 57 et 61, rue du Liseron (Syndicat de copropriété Jardin des Hauts-Bois II).

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – CONSTRUCTION ATTENANTE - 2715, RUE DE VILLANDRY - ZONE H-425**

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2715, rue de Villandry, afin d'autoriser, dans la marge fixe sur rue, l'empiétement de l'avant-toit donnant au-dessus de la galerie avant du bâtiment principal sur une distance de 2,58 mètres, plutôt que sur une distance maximale de 1,85 mètre.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PLANTATION D'ARBRES EN MARGE FIXE SUR RUE ET FIXE SUR RUE SECONDAIRE - 2121, RUE NOBEL (BOUSQUET) - ZONE I-152**

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1487, chemin de la Belle-Rivière afin d'autoriser la construction d'un garage détaché en zone agricole, doté de murs d'une hauteur de 4,77 mètres, plutôt que d'un maximum de 4 mètres et d'une porte de garage d'une hauteur de 4,37 mètres, plutôt que d'un maximum de 3,75 mètres.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - CONSTRUCTION D'UN GARAGE DÉTACHÉ - 1487, CHEMIN DE LA BELLE-RIVIÈRE - ZONE A-708**

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1487, chemin de la Belle-Rivière afin d'autoriser la construction d'un garage détaché en zone agricole, doté de murs d'une hauteur de 4,77 mètres, plutôt que d'un maximum de 4 mètres et d'une porte de garage d'une hauteur de 4,37 mètres, plutôt que d'un maximum de 3,75 mètres.

**APPUI - DEMANDE D'AUTORISATION - COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE - LOT 5 881 578 (569, RUE CHARLEBOIS) - ZONE A-703**

Le conseil appuie la demande d'autorisation soumise par la Ville de Sainte-Julie à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, afin de permettre sur le lot 5 881 578 du Cadastre du Québec, une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour la construction d'un parc de panneaux solaires au 569, rue Charlebois.

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1101-123 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE PROHIBER L'INSTALLATION DE BONBONNES ET DE RÉSERVOIRS DE STOCKAGE DE MATIÈRES DANGEREUSES DE PLUS DE 20 LIVRES DANS LE SECTEUR VILAMO (ZONES A-804, A-806, A-808, A-810, A-811 ET A-812)**

Le conseil adopte que le Règlement 1101-123 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de prohiber l'installation de bonbonnes et de réservoirs de stockage de matières dangereuses de plus de 20 livres dans le secteur Vilamo (zones A-804, A-806, A-808, A-810, A-811 et A-812) soit présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

**AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT -  
RÈGLEMENT 1101-122 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE CRÉER UN  
NOUVEL USAGE DE SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE  
PERFECTIONNEMENT EN GESTION ET L'AUTORISER DE FAÇON SPÉCIFIQUE DANS LA  
ZONE I-152**

Le conseil adopte le premier projet du règlement 1101-122 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de créer un nouvel usage de service de formation professionnelle et de perfectionnement en gestion et l'autoriser de façon spécifique dans la zone I-152.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1331  
DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE PLANTATION DE VÉGÉTAUX DANS  
LA FORÊT NOURRICIÈRE POUR UN MONTANT DE 150 000 \$ ET AUTORISANT UN  
EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 150 000 \$**

Le conseil adopte que le Règlement 1331 décrétant des travaux d'aménagement et de plantation de végétaux dans la forêt nourricière pour un montant de 150 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 150 000 \$ sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

**ADOPTION - RÈGLEMENT 1149-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1149 SUR LA  
TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX**

Le conseil adopte le *Règlement 1149-22 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux.*

**ADOPTION - RÈGLEMENT 1101-121 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE  
MODIFIER CERTAINES NORMES AFFÉRENTES AUX ENSEIGNES PROHIBÉES ET AUX  
ENSEIGNES AUTORISÉES SANS RESTRICTION**

Le conseil adopte le Règlement 1101-121 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de modifier certaines normes afférentes aux enseignes prohibées et aux enseignes autorisées sans restriction.